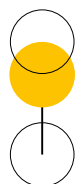


Amicale Manin Sport Paris-Est

Saison 2020-2021

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54



Tarifs Tennis

Jeu libre	230 €
Jeu libre au mois (assurance obligatoire)	40 €
Galaxie U7 (club formateur)	295 €
Ecole de tennis	465 €
2 ^e heure possible	770 €
Cours adultes	
• Soirée semaine ou samedi matin	586 €
• Journée semaine	490 €
Compétition jeunes (club formateur)	705 €
Horaires aménagés	Sur demande
Compétition adultes	
• Soirée semaine	658 €
• Journée semaine	540 €



01 44 63 23 42

06 58 33 45 38

contact@manin-sport-paris.com

www.manin-sport-paris.com

AMSPE - Tennis des Sept Arpents

Siège social et secrétariat

9 rue des sept arpents - 75019 Paris

Veillez nous préciser le maximum de disponibilités en cochant les horaires concernés :



Nom de l'éducateur 2019-2020 :

Jour d'entrainement et lieu 2019-2020 :

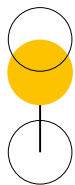
	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h
lundi													
mardi													
mercredi													
jeudi													
vendredi													
samedi													

Le prix de la licence en tennis (toutes inscriptions confondues) et en compétition dans les autres sections est inclus dans la cotisation et ne peut être ni dissocié ni remboursé.

Chèques vacances acceptés + aides cumulables TL et RS

L'Association se réserve le droit de modifier les horaires pour un meilleur fonctionnement des activités

TSVP > Fiche d'adhésion au dos ➔



Amicale Manin Sport Paris-Est

Fiche d'adhésion Tennis Saison 2020-2021

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES ET COCHER LA(LES) CASE(S) CHOISIE(S)

Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : Numéro de licence :

Adresse : CP : Ville :

Portable : Mère : Père :

(Pour les mineurs : portable du responsable parental)

Courriel de l'adhérent :

(Pour les mineurs : courriel du responsable parental)

Jeu libre

jeu libre Formule au mois

Cours enfants : Niveau : blanc violet rouge orange vert jaune

Galaxie U7 (club formateur) École de tennis : 1h + jeu libre École de tennis : 2^e heure de cours possible (selon dispo)

Cours adultes

Soir semaine ou samedi matin : 1h + jeu libre Journée semaine : 1h + jeu libre

Centre d'entraînement

Compétition jeunes (club formateur) - Classement : Compétition adultes : Soirée Journée - Classement :

Lieu d'entraînement au choix Tennis des Sept Arpents Centre de Comité - Paris Est Stade des Lilas Indifférent



Je sollicite

- Mon adhésion à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.
- Mon adhésion à la Fédération Française de tennis pour l'obtention de la licence sportive de compétition.

J'autorise toutes photos/vidéos sur lesquelles je figurerai à titre individuel à être utilisées pour la communication de l'association. Ces photos ou vidéos restent la propriété du photographe et de l'association.

Date :

Signature

OBLIGATOIRE

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr M^m autorise mon enfant à adhérer à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.

Date :

Signature

OBLIGATOIRE

Droit d'entrée : 70 € pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e)

Pièces à fournir (avant la pratique de l'activité)

Certificat médical **obligatoire** pour les nouveaux adhérents. **NB** : l'attestation doit être jointe uniquement si la réponse à la question posée est NON et seulement par les adhérents qui avait déjà donné un certificat médical d'aptitude pour leur sport l'année précédente.

1 photo d'identité

1 enveloppe vierge timbrée

Règlement par : espèces chèque(s) TL RS ANCV

Seul le paiement complet valide l'inscription.

Le paiement peut s'adresser en plusieurs chèques (à débit différé) au moment de l'inscription (en aucun cas les chèques ne devront être post-datés). Numéro des chèques :

1 - Juillet / 2 - Septembre / 3 - Octobre / 4 - Novembre

5 - Décembre / 6 - Janvier / 7 - Février

Montant du Règlement

Cotisation	€
Droit d'entrée	€
Remise	- €
TOTAL	€
Ticket loisirs (TL)	- €
Réduc'Sport (RS)	- €
Chèque vacances (coupon sport ANCV)	- €
Solde à payer (à charge de l'adhérent)	€
Acompte de	€
Reste à payer (réservé à l'association)	€

Important

La cotisation d'adhésion n'est pas remboursable car elle est statutaire.

L'Amicale Manin Sport Paris-Est et ses adhérents sont assurés en responsabilité civile. Les licenciés sont assurés par la fédération du sport qu'ils pratiquent. **Le dossier doit être retourné complet au secrétariat administratif : Tennis des Sept Arpents, 9 rue des sept arpents - 75019 Paris.** L'Amicale Manin Sport Paris-Est est assurée par la MAIF qui propose en plus, conformément au Code du sport, une assurance individuelle complémentaire. La fiche d'adhésion est à demander au bureau administratif de l'association. L'Amicale Manin Sport Paris-Est décline toute responsabilité en cas de fermeture des équipements sportifs de la Ville de Paris où se déroulent ses activités. Les adhérents ne pourront prétendre au remboursement des sommes versées du fait de cette fermeture, en cas de force majeure ou imposée par la Mairie. Dans la mesure du possible, l'AMSPE mettra tout en œuvre pour remplacer les créneaux supprimés.

Les statuts de l'association peuvent être consultés, soit au siège social, soit sur le site web de l'association : www.manin-sport-paris.com. Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée en raison de l'application du Règlement européen concernant la protection des données individuelles des citoyens (RGDP), pour vérifier ou rectifier vos propres données, votre droit d'accès s'effectue auprès du secrétariat de l'association.